



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Assurances-Sécurité	Niveau d'études : A – B – C - D
	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 60	N°UE : 1075 Code de référence :

DESCRIPTION
<p>Prérequis : Savoir établir des documents officiels relatifs à l'expertise immobilière en utilisant les textes légaux Savoir effectuer les différentes évaluations selon les buts poursuivis</p>
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours : Néant</p>
<p>Objectifs : Savoir expliciter les notions de bases des contrats d'assurances terrestres et aussi de la responsabilité civile (maîtrise des bases théoriques) Savoir gérer la mise en place et le suivi d'un dossier sinistre (évaluation, gestion des dossiers, réalisation d'état de perte,...) Savoir faire face à l'évaluation d'un risque (choix des contrats, et garanties, méthode d'évaluation propres à l'assurance,...) Savoir maîtriser les différentes procédures de préventions (notions de conseils en prévention tant dans l'entreprise et dans le privé)</p>
<p>Contenu du cours : PREMIERE PARTIE : Notions d'assurances de responsabilité. 1. Les différents types de responsabilité. 2. La responsabilité civile en détail. - faute. - dommage. - lien causal. 3. La responsabilité civile simple et complexe. 4. La réparation du dommage. 5. La responsabilité sans faute. 6. cas d'assurances.</p> <p>DEUXIEME PARTIE : Notions d'assurances de dommages en immobilier (assurance habitation). 1. Historique légal et terminologie. 2. La notion de risques. 3. Les valeurs à retenir. 4. Les qualités du preneur d'assurance. 5. Notion d'abandon de recours. 6. Les périls couverts. 7. L'indexation des contrats. 8. Les extensions de garantie.</p> <p>TROISIEME PARTIE : Cas pratiques. 1. Notions d'évaluation des risques. 2. Analyse de tarification des risques. 3. La gestion sinistre (prévention et sécurité).</p>

Bibliographie : Code civil, loi sur les assurances terrestres, documents émanant des compagnies (conditions générales, ...) divers revue d'actualité en assurance (le monde de l'assurance, etc...)

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mr DRUART Cédric

METHODOLOGIE

Support écrit servant de base pour le suivi du cursus théorique
Utilisation d'outils et logiciels disponibles sur le marché de l'assurance
Réalisation d'exercices de mise en situation (gestion sinistres, etc...)
Approche réflexive des étudiants sur des problèmes donnés en fonction de l'évolution de leurs acquis

MODES D'EVALUATION

Evaluation formative tout au long du cursus
Evaluation finale écrite (théorie et travaux pratiques)